

Image not found or type unknown



Dommmage psychologique suite à mon licenciement

Par **Rachid78**, le **22/04/2023** à **10:07**

Bonjour, rnrnIl y a 4 ans j'ai été licencié, un délégué à monté un coup avec la direction pour me licencier, j'ai réussi à me défendre au prud'homme et à démontré que plusieurs accusations étaient fausses et sans preuves, le licenciement a été classé sans cause réelle et sérieusernrnL'employeur n'a pas hésité à faire appel, et entre temps j'ai découvert que plusieurs attestations de salarié dont il a utilisé étaient fausses, j'ai contacté les auteurs et ils m'ont informé qu'ils n'étaient pas l'auteur de ses attestationsrnrnMa question ;rnrnJ'ai l'intention de faire valoir les dommages psychologique lié à mon licenciement, j'aimerais savoir comment m'y prendrernrnrnMerci